



Proposition EAC 79 : Inscrire votre école/établissement au nouveau PEAC de la Chapelle Jeanne d'Arc - Thouars

publié le 10/12/2023

Descriptif :

Inscrivez vos classes au nouveau Parcours d'Education Artistique et Culturel du Centre d'Art Contemporain Chapelle Jeanne d'Arc à Thouars.

Sommaire :

- Un nouveau Programme d'Education Artistique et Culturelle
- IMPORTANT
- CONTACTS
- ADAGE
- LIEU

● Un nouveau Programme d'Education Artistique et Culturelle

Le **Centre d'Art La Chapelle Jeanne d'Arc** propose un parcours d'éducation artistique et culturelle **permettant à plusieurs classes scolaires de bénéficier de visites, de rencontres et de temps de pratique avec des artistes**. Le projet, guidé par les notions d'expérimentation scientifique et artistique, sera conduit par deux artistes plasticiens : **Lionel Camburet**, également enseignant à l'école municipale d'arts plastiques, et **Florian de la Salle**. Ce dernier est invité à présenter son travail à La Chapelle Jeanne d'Arc dans une exposition intitulée *Cascade*, qui servira d'introduction et de support au projet.



Chapelle Jeanne d'Arc - Thouars - EMAP

Ce nouveau P.E.A.C. se déroulera en plusieurs temps : une visite ludique et interactive d'exposition par le chargé des publics du centre d'art, puis **plusieurs séances de pratique artistique directement menées par les artistes** à

La Chapelle, aux écuries du château de Thouars ou **dans vos établissements**. Ces ateliers seront principalement orientés autour de la **pratique de la sculpture et de la chromatographie**, au centre du dispositif proposé par Florian de la Salle au centre d'art. Cette année, le Château d'Oiron ouvrira par ailleurs ses portes aux classes participantes au P.E.A.C., le temps d'une visite inédite menée sous l'angle du regard porté par Florian de la Salle sur la collection Curios & Mirabilia.

● IMPORTANT

Un minimum de **6 séances de 2 heures** est à prévoir pour assurer la continuité de ce projet, dont l'objectif premier est de découvrir, de comprendre et d'expérimenter ce qui fait la magie de la création artistique. **Les classes participantes s'engagent également à se déplacer jusqu'au centre d'art, et idéalement jusqu'au Château d'Oiron pour les temps de visite.** Une restitution sous forme d'exposition dans vos établissements ou au centre d'art est aussi envisagée pour valoriser les travaux de vos élèves.

Nous vous informons par ailleurs que ce P.E.A.C. est une **co-construction entre les artistes, le chargé des publics du centre d'art et les classes volontaires**. Il peut donc être évolutif dans sa forme, son contenu et son déroulé, s'adaptant ainsi à vos objectifs pédagogiques et à vos éventuelles contraintes matérielles (horaires, déplacements...). Pour rappel, **ce dispositif est gratuit** pour tous les établissements de la Communauté de Commune.

● CONTACTS

- Gaultier **BOIVINEAU** - Chargé des publics du centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc
mediation.artsplastiques@thouars.fr
06 24 24 76 42
- Gwenolé **MORVAN** - Professeur Relai
gwenole.morvan@ac-poitiers.fr
- Crystele **FERJOU** - Coordinatrice EAC 79 / Arts Visuels
Crystele.Ferjou@ac-poitiers.fr
- Grégoire **BIENVENU** - Conseiller Arts Plastiques / Architecture / Photographie / Design - DAAC
gregoire.bienvenu@ac-poitiers.fr

● ADAGE

Toutes les actions réalisées en EAC doivent être intégrées dans l'application ADAGE. N'hésitez pas à contacter le **Conseiller Arts Plastiques (Grégoire Bienvenu)** si vous n'êtes pas familier de cette application et que vous nécessitez un accompagnement pour réaliser les dépôts de projets en EAC.

● LIEU



Carte interactive (Carte Google Map)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.